

Le Vingtquatrième jour de Février 1729 apres avoir publié les  
 Brues & Bois dimanches a la Nefle de par l'oitte entre  
 Beny Gadé Garetier fils de deffunt Beny Gadé  
 Manouvier et de Marguerite Laffaire les meres et meres,  
 et Jeanne Souverne de deffunt Louis Lecuyer Garetier  
 tous deux de cette par l'oitte, sans quil y ait eu aucun  
 opposition et empeschement, par l'curé de cette par l'oitte  
 receu deux la civille et canoniquement de Mariage, et fait  
 les Ceremonies acoutumées, et célébré ce Mariage dans  
 l'eglise de ma par l'oitte en presence de François Dudit lieu  
 Benefaite d'ice Marié, de Nicolas son beau frere, de  
 François Rarget cousin de la mariée, de François Bontour et  
 autres cousins et de plusieurs autres parents et amys qui ont  
 assisté au mariage pour et en que de l'un. Les Mariés et la  
 mariée ont déclaré ne sçavoir signer.

François Rarget & Nicolas Bontour  
 et Bontour Noel Lueprie  
 Marsoint Curé

B.  
 Gadé